

EFFET DE L'INCLUSION FINANCIÈRE SUR LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE AU TOGO

Effect of financial inclusion on multidimensional poverty in Togo

KOKOU FAMBARI ATCHI¹

Université de Kara, Togo

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Laboratoire de Recherche en Sciences

Économiques et de Gestion (LaRSEG)

atchikfambari@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-8705-8410>

Abstract : This article examines the effect of financial inclusion on poverty from the perspective of the multidimensional deprivations of individuals in Togo. Using data extracted from the Finscope survey database, an instrumental variable probit model is used for econometric estimations. The results show that a 1% increase in the probability of financial inclusion is associated with a 3.5% decrease in the multidimensional poverty index (MPI) in Togo. The effect is more pronounced in women and in individuals living in urban areas. Government investment and financial sector regulation will be a necessary step to strengthen financial inclusion in Togo.

Keywords : financial inclusion, multidimensional poverty.

Résumé : Cet article examine l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté sous l'angle des privations multidimensionnelles des individus au Togo. À partir des données extraites de la base d'enquête Finscope, un modèle probit à variable instrumentale est utilisé pour les estimations économétriques. Les résultats montrent qu'une augmentation de la probabilité de l'inclusion financière de 1% est associée à une baisse de 3,5% de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) au Togo. L'effet est plus prononcé chez les femmes et chez les individus vivant en milieux urbains. L'investissement gouvernemental et la réglementation du secteur financier seront une étape nécessaire pour renforcer l'inclusion financière au Togo.

Mots-clés : inclusion financière, pauvreté multidimensionnelle.

JEL classification : D03, D12.

¹ Université de Kara, BP: 43, Kara-Togo.

Introduction

La pauvreté, ses facteurs de causalité et la nécessité d'intervenir pour sa réduction ont fait l'objet d'une attention particulière pour les politiques et la recherche au cours de ces dernières années (Afawubo, Couchoro, Agbaglah, & Gbandi, 2019). Le premier objectif de développement durable (ODD1) des Nations Unies est la nécessité de mettre fin à la pauvreté, sous toutes ses formes, d'ici 2030 (Barbier & Burgess, 2019 ; Nihinlola, 2020). Pendant longtemps, la pauvreté a été conceptualisée, expliquée et analysée sous l'angle des niveaux de revenus et de dépenses (Permanyer & Hussain, 2018). Cependant la définition de la pauvreté par les Nations Unies inclut les dimensions non monétaires de la pauvreté telles que le manque d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable et à l'électricité (Alkire, Apablaza, Chakravarty, & Yalonzky, 2017). La pauvreté est donc un phénomène multidimensionnel (Alkire & Foster, 2011 ; Djahini-Afawoubo & Couchoro, 2020).

Alors que l'inclusion financière est identifiée comme facteur important pouvant permettre de réduire la pauvreté (Allen, Demirgüç-Kunt, Klapper, & Periac, 2016), en Afrique subsaharienne, le niveau de l'inclusion financière reste faible par rapport au reste du monde. La majorité de la population en Afrique subsaharienne vit dans l'extrême pauvreté et une part importante est analphabète. La plupart des personnes exclues financièrement sont généralement pauvres (Allen et al., 2016) et bon nombre de ces pauvres souffrent d'exclusions sociales, d'exclusion à l'électricité, à l'eau potable et aux soins de santé de base (Alkire et al., 2017 ; Allen et al., 2016). Ainsi les pauvres sont plus sujets aux problèmes d'exclusion ayant comme conséquence leur exposition à : (1) des événements stressants ; (2) des conditions de vie néfastes ; (3) la vulnérabilité ; et (4) une mauvaise santé (Adhvaryu, Fenske, & Nyshadham, 2019). Le manque d'accès des pauvres aux services financiers les prive de l'autonomisation pour se sortir de la pauvreté étant donné que le système financier est le moteur du commerce et des affaires (Allen et al., 2016 ; Ogunleye, 2017).

Du fait de son potentiel de réduction de la pauvreté, les promoteurs de l'inclusion financière tels que la Banque mondiale et le FENU ont fait valoir que l'inclusion financière pouvait accroître l'accès à des services financiers abordables, sûrs, accessibles, adaptables et utilisables, en particulier parmi les pauvres (Kikulwe, Fischer, & Qaim, 2014 ; FENU, 2015). Selon la BCEAO, l'inclusion financière se définit comme « l'accès permanent des populations à une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés, à des coûts abordables et utilisés de manière effective, efficace et efficiente ».

L'inclusion financière est un pilier clé de politique économique qui vise à promouvoir un développement inclusif dans le monde en général et dans les pays en développement en particulier (Afawubo et al., 2019 ; Zhang & Posso, 2019 ;

Demirgüç-Kunt & Levine, 2008 ; Nwosu & Orji, 2017). Elle permet aux individus de développer leurs projets et de s'insérer dans la société, aux entreprises d'investir, d'innover et d'embaucher, et à l'économie de fonctionner dans son ensemble (Demirgüç-Kunt & Levine, 2008 ; Munemo, 2018). L'un des grands enjeux actuels est donc l'inclusion financière (Koomson, Villano, & Hadley, 2020).

Selon Demirgüç-Kunt et Klapper (2012), dans les pays en développement, le nombre d'adultes qui ne possèdent pas de compte bancaire pourrait être estimé à environ 90%, par rapport à la plupart des pays développés où quatre adultes sur cinq possèdent un compte bancaire et où l'accès à d'autres produits ou services alternatifs fournis par d'autres systèmes financiers formels. En outre, dans le monde 2,5 milliards de personnes n'ont pas d'endroit sûr pour épargner leurs fonds inutilisés, emprunter des fonds, effectuer des paiements, disposer d'un moyen sûr de recevoir des prestations sociales (Demirgüç-Kunt & Klapper, 2012).

Au Togo, le taux de bancarisation est de 20,39% en 2019 ; le taux d'accès à la microfinance est de 34,78 ; les services électroniques au Togo enregistrent un taux moyen de 33,98%. Ces taux d'inclusion financière démontrent les efforts employés par l'Etat togolais pour assurer son évolution à long terme puisque l'inclusion bancaire par exemple au Togo en 2014 était de 6% et celle des services électroniques de 13,29% en 2014 (BCEAO, 2014).

Au Togo, malgré les progrès réalisés en termes de réduction du taux de pauvreté, le niveau de pauvreté reste préoccupant. Plus de la moitié de la population du pays (55,1%) vit en dessous du seuil de pauvreté. Selon le genre, la pauvreté touche beaucoup plus les femmes (43,3%) que les hommes (39,2%). Les milieux ruraux sont également plus touchés que les milieux urbains, la pauvreté étant près de trois fois plus élevée en milieu rural (56,3%) qu'en milieu urbain (20,7%), ce qui laisse supposer que les ménages ruraux ont besoin de beaucoup plus de ressources pour sortir de la pauvreté (INSEED, 2019 ; Djahini-Afawoubo & Couchoro, 2020).

Les causes de la pauvreté sont très variées, mais on peut dire que les principaux facteurs de risque se trouvent dans les conditions financière, politiques et économiques (Afawubo et al., 2019). Sont touchées par la pauvreté au Togo les personnes qui gagnent un revenu très faible ; qui ne trouvent pas de travail, ou seulement des emplois temporaires ; qui ne sont pas qualifiées pour des emplois recherchés sur le marché du travail ; qui sont malades ou invalides ; qui doivent financer seules un ménage ; qui sont domiciliées dans un lieu où les dépenses pour les impôts, le loyer et la caisse-maladie sont au-dessus de la moyenne (Afawubo et al., 2019).

Du fait de la persistance de la pauvreté on se pose alors la question de savoir si l'inclusion financière peut contribuer à réduire la pauvreté au Togo.

La littérature empirique de l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté dans le monde reste peu concluante. Des études ont montré que l'inclusion financière favorise la croissance économique, cependant, comme le notent Beck et Honohan (2007), un effet positif établi de la finance sur la croissance ne signifie pas nécessairement

que la finance contribue à réduire la pauvreté. La croissance économique peut être caractérisée par une répartition inégale des revenus qu'est à l'origine de la pauvreté, bien qu'elle puisse également être associée à une diminution des inégalités et de la pauvreté. À l'inverse, la finance peut aider les pauvres s'il favorise l'inclusion et aide les pauvres à surmonter les défis associés aux investissements. Dans ce contexte, une littérature croissante a cherché à examiner empiriquement l'effet de la finance sur la pauvreté (Koomson et al., 2020 ; Peprah, Oteng, & Sebu, 2020 ; Apiors & Suzuki, 2018 ; Gosavi, 2018). Cependant ces efforts de recherche se sont concentrés pour la plupart sur la relation inclusion financière et pauvreté monétaire délaissant ainsi d'autres aspect de la pauvreté or celle-ci implique de multiples privations subies par les pauvres : l'exclusion financière, exclusion de la santé, exclusion énergétique, exclusion de l'eau, exclusion de l'éducation (Alkire et al., 2017).

L'objectif de cette étude est de mettre en lumière, la relation entre l'inclusion financière et la pauvreté multidimensionnelle au Togo. Il s'agit spécifiquement d'examiner l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle au Togo.

La présente étude s'inscrit dans une perspective, avec pour ambition de combler deux lacunes principales : Tout d'abord, la plupart des études qui examinent la relation entre la finance et la pauvreté, en général, ont tendance à se concentrer sur des données macroéconomiques. Cependant, si des résultats utiles sont tirés de ces études, l'utilisation de données au niveau macro ne peut fournir un aperçu nuancé et détaillé de la manière dont les individus et les ménages sont influencés par leur inclusion ou exclusion du système financier. L'utilisation des données microéconomiques est donc cruciale car elle permet de faire la lumière sur la manière dont les ménages et les individus bénéficiant des services financiers arrivent à sortir de leurs vulnérabilités. La deuxième raison renvoie, à notre connaissance, à la quasi inexistence d'études ayant abordé la problématique de l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle au Togo.

Le reste de l'article est structuré comme suit. La première section dresse une revue de littérature, quoique non exhaustive, mais représentative, des travaux théoriques et empiriques pionniers au sujet de l'effet l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle. La deuxième section expose la méthodologie empirique adoptée. La troisième section analyse les résultats obtenus et présente les interprétations économiques correspondantes. La quatrième et dernière section conclut cet article.

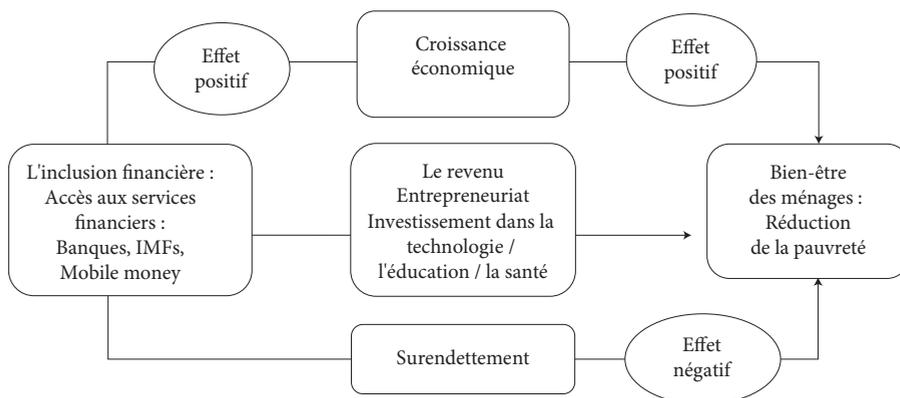
1. Aperçu des travaux théoriques et empiriques de l'effet l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle

1.1. Littérature théorique

La théorie du développement financier peut être mobilisée pour expliquer la relation entre l'inclusion financière et la pauvreté. L'inclusion financière contribue à réduire la pauvreté grâce à un accès élargi au crédit, épargne, aux assurances et à d'autres services financiers, qui fournissent des ressources pour répondre aux besoins de transaction quotidiens pour la consommation, l'investissement et la croissance économique globale (Afawubo et al., 2019 ; Zhang & Posso, 2019 ; Demirgüç-Kunt & Levine, 2008 ; Nwosu & Orji, 2017). Demirgüç-Kunt et Levine (2008) ont émis l'hypothèse que l'inclusion financière renforcée, à la capacité d'améliorer les possibilités entrepreneuriales des bénéficiaires, ce qui améliore également leurs revenus, leur consommation, leur niveau d'indépendance et enfin réduit leur niveau de pauvreté.

À l'inverse, le développement financier peut aggraver la pauvreté (Guérin, 2011). La surutilisation de produits financiers innovants facilitant les transactions (comme les cartes de crédit, les guichets automatiques et les services bancaires par Internet) peut entraîner un surendettement et des difficultés financières, qui se traduisent par la pauvreté (Lyons & Hunt, 2003). Le plus souvent, le surendettement implique une vulnérabilité et un appauvrissement accru des emprunteurs. Dans des cas extrêmes, le désespoir des emprunteurs peut même les conduire au suicide (Schicks & Rosenberg, 2011) » (Bayo, 2017, p. 269).

Sur la base des expositions ci-dessus, nous simplifions la relation entre l'inclusion financière et la pauvreté et dans le graphique 1.



Graphique 1. Lien conceptuel de l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté

Source : Basé sur étude de (Koomson et al., 2020).

1.2. Littérature empirique

Malgré la théorie selon laquelle l'inclusion financière peut réduire la pauvreté, les recherches empiriques et les conclusions à cet effet sont très limitées.

Koomson et Danquah (2021), en utilisant deux séries de données d'enquête sur les niveaux de vie au Ghana, examinent l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté énergétique à l'aide de mesures multidimensionnelles. Ils ont constaté qu'une augmentation de l'écart-type de l'inclusion financière est associée à une diminution de la précarité énergétique des ménages entre 1,380 et 1,556 point. Les résultats montrent également une plus grande incidence pour les ménages ruraux et ménages dirigés par des hommes.

Alvarez-Gamboa, Cabrera-Barona et Jácome-Estrella (2021) étudient l'impact de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle dans les provinces de l'équateur au cours de la période 2015–2018. Un indice synthétique d'inclusion financière a été développé, en utilisant la méthodologie d'analyse des composantes principales en deux étapes. De plus, en utilisant des modèles de données de panel spatiales de type SARAR, l'espace est ajouté comme facteur explicatif pour identifier l'existence d'effets spatiaux entre les provinces de l'équateur, tels que la dépendance et l'hétérogénéité. Les résultats indiquent que l'inclusion financière a un effet positif et significatif sur la réduction de la pauvreté.

N'dri et Kakinaka (2020) évaluent les effets de l'inclusion financière et de l'utilisation du mobile money sur le bien-être non monétaire des individus au Burkina Faso en appliquant les méthodes d'appariement. Leurs résultats confirment le rôle important de l'inclusion financière dans la réduction de la pauvreté. Plus important encore, leurs analyses montrent qu'une fois que les individus accèdent aux services financiers via le mobile money, ces effets favorables sur la réduction de la pauvreté deviennent plus importants.

Peprah et alii (2020) examinent l'impact de l'inclusion financière à travers le mobile money sur certains aspects des ménages tels que la production agricole, le bien-être (dépenses de consommation) et la richesse (valeur des actifs). En utilisant des données primaires collectées dans trois districts du Ghana, trois méthodes d'appariement du score de propension ont été utilisées pour estimer l'effet de l'adoption de mobile money sur les résultats des ménages. Les résultats montrent que l'adoption du mobile money a un effet bénéfique sur la production agricole, le bien-être et la richesse des petits exploitants agricoles. Les résultats montrent également que le mobile money peut aider à améliorer certains des résultats économiques des petits exploitants qui sont pertinents pour le développement rural et la réduction de la pauvreté.

Churchill et Marisetty (2019), à l'aide d'une enquête nationale représentative portant sur environ 45 000 ménages indiens, ils ont examiné les effets de l'inclusion financière sur la pauvreté. Les auteurs ont construit un indicateur multidimensionnel

de l'inclusion financière et ont examiné l'effet de l'inclusion financière sur plusieurs mesures de la pauvreté, y compris l'indice de probabilité de pauvreté des ménages (IPP), les scores de privation des ménages et le seuil de pauvreté. Les résultats montrent que l'inclusion financière a un fort effet de réduction de la pauvreté des ménages indiens.

Mohammed, Mensah et Gyeke-Dako (2017) mettent en lumière l'impact potentiel de l'inclusion financière sur la réduction de la pauvreté chez les personnes à faible revenu dans 35 pays de l'Afrique subsaharienne. Ils ont utilisé le modèle d'effet de traitement et techniques d'appariement des scores de propension. Les résultats montrent que les pauvres qui sont financièrement inclus en tirent un bénéfice net de richesse et des prestations sociales plus importantes que ceux qui ne le sont pas financièrement.

En résumé, ces études relatives indiquent que l'inclusion financière est outil de réduction de la pauvreté : 1) en augmentant la stabilité financière ; 2) en réduisant le stress ; et 3) en réduisant la pauvreté et la vulnérabilité. Cependant la plupart de ces études ont utilisé la pauvreté monétaire pour évaluer l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté ; or cette dernière est de nature multidimensionnelle. Cette étude permet de combler ce gap.

2. Methodologie

2.1. Stratégie empirique d'estimation de l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle

2.1.1. La méthode de mesure de la pauvreté multidimensionnelle

Il existe plusieurs méthodes pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle. Par exemple, on peut citer l'indice composite de pauvreté (IPC) ; l'indice FGT étendu multiplicatif ; l'indice de Tsui (2002) ; l'indice bidimensionnel de Bourguignon et Chakravarty (2003) ; et la méthode AF (2011). Cependant dans cette étude, la méthode Alkire et Foster (2011) est choisie pour sa clarté et sa simplicité par rapport aux autres méthodes (Silber, 2011). En outre, elle produit un indice de pauvreté multidimensionnelle qui satisfait à certaines propriétés intéressantes. Tout d'abord, il peut être calculé pour différents groupes de la population, ce qui facilite le ciblage des plus démunis permettant ainsi d'évaluer les progrès liés à l'engagement des Objectifs de Développement Durable (ODD) de ne laisser personne de côté. Plusieurs études ont également utilisé la méthode d'Alkire et Foster (2011) pour étudier la pauvreté multidimensionnelle (Alkire & Seth, 2015 ; Alkire et al., 2017 ; Djahini-Afawoubo & Couchoro, 2020).

2.2. Spécification du calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle à travers la méthode d'Alkire et Foster (2011)

La première étape consiste à identifier les ménages multi dimensionnellement pauvres par rapport à un seuil établi pour chaque dimension. L'enquête Finscope permet d'étudier les privations multiples dont souffrent les personnes dans au moins trois dimensions : l'éducation, la santé et le niveau de vie. Par simplification nous supposons un poids égal pour toutes les dimensions.

2.2.1. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

L'IPM, est le produit de A (l'intensité de la pauvreté) et de H, le ratio habituel de comptage par individu ou d'incidence de la pauvreté. H est aussi appelé « taux de pauvreté ». Il montre le pourcentage de personnes qui sont considérées comme pauvres selon une approche multidimensionnelle (voir Alkire & Foster, 2011 ; Alkire & Seth, 2015, pour plus de détails). H est calculé en divisant le nombre de personnes pauvres par le nombre total de personnes. Il s'agit du pourcentage de personnes pauvres. A est calculé en additionnant la proportion de privations totales dont souffre chaque personne et en la divisant par le nombre total de personnes pauvres. A est interprété comme le score moyen de privations dont souffre une personne pauvre. L'IPM est alors obtenu par le simple produit de H et A : $IPM = HA$.

Conformément à la démarche du PNUD, un score de privation de 33,3% (un tiers des indicateurs pondérés) est utilisé pour distinguer les pauvres des non-pauvres. Si le score de privation est supérieur ou égal à 33,3%, l'individu est classé comme vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle et le contraire lorsque le score de privation est inférieur à 33,3%. Une variable binaire est alors générée comme suit : 1 multidimensionnellement pauvre, 0 sinon.

2.2.2. Choix des dimensions et identification des individus qui sont multidimensionnellement pauvres

Trois dimensions sont choisies, à savoir l'éducation, la santé et la condition de vie des individus. Ces dimensions ont été choisies parce qu'elles sont disponibles dans la base d'enquête Finscope et de plus, elles font partie des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Pour mesurer la privation d'éducation, nous avons utilisé la question (code a14a) de la base d'enquête Finscope Togo 2016 (Finmark Trust, 2016) formulée comme suit : « Quel est le plus haut niveau d'éducation que vous avez atteint ? ». Lorsque la réponse du répondant est qu'il n'a pas terminé au moins l'école primaire (6 ans de scolarité), nous considérons qu'il y a privation d'éducation et la variable prend la valeur 1 ; sinon elle prend la valeur 0.

Pour mesurer la privation en soins de santé, nous avons utilisé la question (code a1c) de l'enquête formulée comme suit : « avez-vous cherché à vous faire soigner pour vos problèmes de santé dans un établissement de santé (par exemple, un centre de santé, une clinique ou un hôpital) les 12 derniers mois ? ». Lorsque la réponse du répondant est non, nous considérons qu'il y a privation en santé et la variable prend la valeur 1 ; sinon elle prend la valeur 0.

Pour mesurer la privation en électricité, nous avons utilisé la question (code B5a) de l'enquête formulée comme suit : « Avez-vous de l'électricité dans votre ménage ? ». Lorsque la réponse du répondant est non, nous considérons qu'il y a privation et la variable prend la valeur 1 ; sinon elle prend la valeur 0.

Pour mesurer la privation en eau potable, nous avons utilisé la question (code b4a) de l'enquête formulée comme suit : « quelle est la principale source d'eau que vous utilisez ? ». Lorsque le répondant affirme utiliser l'eau de rivière, de puits ou de pluie nous considérons qu'il y a privation et la variable prend la valeur 1 ; sinon elle prend la valeur 0.

Pour mesurer la privation en toilette, nous avons utilisé la question (code b4b) de l'enquête formulée comme suit : « quel type de toilette utilisez-vous dans votre ménage ? ». Lorsque le répondant affirme qu'il n'a pas de toilette moderne et fait ses besoins dans la nature, nous considérons qu'il y a privation et la variable prend la valeur 1 ; sinon elle prend la valeur 0. Pour la codification et pondération de toutes ces privations voir le tableau 1.

Tableau 1. Dimensions, indicateurs, poids et seuils pour la construction d'IPM

Dimensions	Indicateurs	Poids	Seuil de pauvreté
Education	années de scolarisation	(1/ 3)	1 si l'individu n'a pas achevé le cours primaire 0 sinon
Santé	recours aux soins de santé	(1/3)	1 si l'individu n'est pas capable de recourir aux soins de santé dans un hôpital publique ou privé 0 sinon
Conditions de vie	électricité	(1/9)	1 si le ménage n'a pas accès à l'électricité 0 sinon
	eau	(1/9)	1 si la connexion en eau n'est pas un service public 0 sinon
	toilette	(1/9)	1 si le ménage utilise autres que des toilettes avec chasse d'eau et des latrines améliorées 0 sinon

Source : Basé sur étude d' (Alkire & Santos, 2011).

2.2.3. Technique d'estimation

La variable inclusion financière est considérée comme potentiellement endogène (Afawubo et al., 2019). La source de l'endogénéité peut être attribuée à la relation bidirectionnelle entre inclusion financière et l'IPM. Afin de contrôler ce biais

d'endogénéité, nous utilisons une stratégie de variable instrumentale. A cet égard, il nous faudrait trouver un instrument qui influence l'inclusion financière mais qui n'affecte pas directement la pauvreté. En se reposant sur la littérature (Jack & Suri, 2014 ; Ky, Rugemintwari, & Sauviat, 2018 ; Afawubo et al., 2019), la distance jusqu'au service financier le plus proche est souvent utilisée comme instrument. Suivant Afawubo et alii (2019), nous utilisons le temps nécessaire pour atteindre un service financier comme instrument.

2.3. Stratégie empirique de l'analyse de l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle

2.3.1. Variable dépendante : l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

Notre variable dépendante est l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), il est calculé à partir de la méthode d'Alkire et Foster (2011) décrite plus haut. C'est une variable binaire qui est générée comme suit : 1 multidimensionnellement pauvre, 0 sinon.

2.3.2. Variable indépendante (variable d'intérêt) : l'indice de l'inclusion financière

Notre variable d'intérêt est l'indice de l'inclusion financière, il est calculé en prenant en compte quatre dimensions des services financiers : (1) l'accès à un compte bancaire ; (2) l'accès à l'épargne (3) l'accès au crédit ; et (4) l'accès à l'assurance. En effet, la présente étude utilise une pondération de 1/4 pour les quatre services financiers (tableau 2).

Tableau 2. Dimension et poids pour le calcul de l'indice d'inclusion financière

Dimension (poids)	Inclus financièrement si :
Compte bancaire (1/4)	l'individu à accès à un compte bancaire dans une institution financière formel
Epargne (1/4)	l'individu épargne dans une institution financière formelle
Credit /prêt (1/4)	l'individu à accès au crédit dans une institution financière formelle
Assurance (1/4)	l'individu à accès à une assurance santé, vie dans une institution financière formelle

Source : Élaboration propre basé sur étude d'(Ajefu et al., 2020).

Un score d'inclusion financière est calculé pour chaque individu. Ensuite nous avons adopté un seuil de 0,5 indiquant ainsi qu'un individu est financièrement inclus si l'indice d'inclusion financière est supérieur (ou égal) à 0,5. Ce seuil a été utilisé par Ajefu, Demir et Haghpanahan (2020). L'indice final est codé comme suit : 1 financièrement inclus, 0 sinon.

De façon détaillée, le modèle s'écrit comme suit :

$$Pr (IPM_i = 1 | X_i) = \beta_0 + \beta_1 IF_i + \beta_2 Age_i + \beta_3 taille_i + \beta_4 sexe_i + \beta_5 zone_i + \beta_7 statut\ matrim_i + \beta_8 Emploi_i + \varepsilon_i \quad (3)$$

où IPM_i est l'indice de pauvreté multidimensionnelle ; IF_i est l'indice de l'inclusion financière.

Pour les variables de contrôle nous avons : Age_i est l'âge du répondant, $taillem_i$ est la taille du répondant, $sexe_i$ est une variable binaire qui est codé 1 pour les femmes et 0 pour les hommes, $zone_i$ est une variable binaire pour la localisation du répondant (1 = rural et 0 = urbain), situation $matrim_i$ est une variable binaire (1 = marié et 0 sinon). $Emploi_i$ est l'emploi du répondant. L'estimation des paramètres de l'équation (3) est effectuée à l'aide de la technique du maximum de vraisemblance.

2.3.3. Source des données

Toutes les variables que nous utilisons ont été extraites de la base d'enquête Finscope Togo 2016 réalisée de mars à avril 2016, Le champ de l'enquête concerne la population âgée de 15 ans et plus (considérée comme la population adulte), estimée à 4,1 millions sur une population totale de 6,8 millions en 2016 selon l'INSEED (Finmark Trust, 2016). Ces ménages enquêtés proviennent de 520 zones de dénombrement et 10 ménages sont retenus dans chaque zone. L'échantillon de l'enquête Finscope est alors composé de 5200 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Enfin, 5197 entretiens en face-à-face avec les ménages, ont été menés par l'INSEED. Les statistiques descriptives des variables sont consignées dans le tableau 3.

Tableau 3. Statistiques descriptives des principales variables

Variables	N	Moyenne	Écart-type	Min	Max
Inclusion financière	5 197	0,00788	0,0989	0	1
Milieu de résidence	5 197	0,585	0,393	0	1
Genre du répondant	5 197	0,555	0,397	0	1
Statut matrimonial du répondant	5 197	2,175	1,142	0	1
Manque de soins de santé en cas de maladie	5 197	0,652	0,476	0	1
Niveau d'éducation du répondant	5 197	1,547	1,063	0	3
Groupe d'âge	5 197	1,655	1,530	0	6
Temps nécessaire pour atteindre un service financier	5 197	3,584	2,423	1	4
Taille du ménage	5 197	4,548	2,707	1	28
Accès à l'électricité	5 197	0,177	0,382	0	1
Accès à l'eau potable	5 197	0,0377	0,191	0	1
Accès au toilette moderne	5 197	0,00786	0,0883	0	1
Emploi	5 197	0,147	0,223	0	1

Source : Élaboration propre à partir de la base d'enquête (Finmark Trust, 2016).

3. Analyse et discussion des resultats

Le tableau 4 nous montre qu'avec 95% de confiance, la vraie valeur de MPI déduit sur l'ensemble de l'échantillon se trouve entre 0,353 et 0,387. Ces valeurs ne sont pas statistiquement différentes de MPI mais constitue une fourchette de valeurs à l'intérieur de laquelle nous sommes certains à 95% de trouver la vraie valeur de MPI.

Concernant l'état de pauvreté multidimensionnelle au Togo, dans l'ensemble, l'indice de pauvreté multidimensionnelle est estimé à 36,8%. Ce qui signifie que les ménages identifiés pauvres subissent 36,8% des privations totales possibles que la société pourrait subir.

Tableau 4. Estimation de la pauvreté multidimensionnelle au Togo en 2016

	Coefficients	Écart-type	[95% Intervalle de confiance]	
H	0,682	0,02	0,601	0,631
A	0,623	0,005	0,556	0,619
MPI	0,3685	0,006	0,353	0,387

Source : Élaboration propre à l'aide de (Finmark Trust, 2016).

Tableau 5. Inclusion financière et IPM

Variables	(IPM) Coefficients	(dy/dx) Effet marginaux
Inclusion financière	-0,03544*** (-0,444)	-0,03191***
Zone	-0,847*** (0,0619)	-0,0949***
Statut matrimonial	-0,258*** (0,0614)	-0,0310***
Age	0,0118*** (0,00177)	-0,0132
Sexe	0,119** (0,0573)	-0,02701
Emploi	-0,0378 (0,0535)	-0,0595***
Taille	0,0209** (0,00860)	0,1401
Constant	1,010*** (0,107)	
Observations	5197	5197

Note : Les écart-types sont entre parenthèses. *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$.

Source : Élaboration propre.

Le tableau 5 présente la relation entre l'inclusion financière et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Premièrement, concernant notre variable d'intérêt, l'inclusion financière a un effet négatif et significatif à 1% sur l'IPM. Ceci étant, lorsque la probabilité de l'inclusion financière augmente de 1%, l'IPM diminue de 3,544%. L'effet négatif est dû au fait que l'accès aux services financiers est utilisé pour développer les activités génératrices de revenus, ce qui a un effet réducteur sur la pauvreté multidimensionnelle. Ces résultats sont conformes à ceux de Haushofer et Shapiro (2016) qui ont aussi mis en évidence un effet positif des transferts monétaires inconditionnels sur la vie des personnes pauvres au Kenya. De même Hjelm, Handa et Hoop (2017) montrent également que les transferts d'argent liquide améliorent la sécurité économique (dépenses de consommation par habitant, insécurité alimentaire et possession d'actifs) en Zambie.

Deuxièmement nos variables de contrôle indiquent que, l'emploi, la zone géographique, la situation matrimoniale (marié), sont liés négativement à l'IPM et significatives à 1%. Enfin la taille du ménage a un effet positif sur l'IPM. Ce résultat peut être expliqué par le fait qu'une famille nombre ne fait qu'augmenter la pauvreté dans le ménage. Nos résultats soutiennent les travaux de Mohammed et alii (2017), qui ont montré que l'inclusion financière réduit la pauvreté.

3.1. Analyse selon le genre et la localité

Dans cette section, l'objectif est d'examiner l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle en termes de genre et de localité. Pour évaluer l'écart entre les sexes, nous avons extrait séparément de l'échantillon (1) les femmes, et les hommes et (2) les individus vivant en milieu rurale et urbain, et nous avons estimé la relation : effet de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle. Le tableau 6 montre les estimations selon le genre et le tableau 7 les estimations selon la zone géographique.

La dimension de genre donne des résultats assez intéressants (tableau 6). D'une part, l'inclusion financière des femmes réduit la probabilité d'être multidimensionnellement pauvre d'environ 2,894%, contre une réduction d'environ 1,962% pour les hommes. Selon la théorie qui lie directement l'Inclusion financière et la pauvreté, une meilleure inclusion financière renforce les actifs productifs des pauvres et augmente leurs propensions à l'esprit entrepreneurial. Dans le contexte Togolais, l'INSEED (2018) indique que les femmes sont plus entreprenantes que les hommes, ce qui peut expliquer pourquoi les ménages dirigés par des hommes sont plus pauvres que ceux dirigés par des femmes et pourquoi l'inclusion financière réduit davantage la pauvreté pour ces dernières. Nos résultats sont conformes à ceux de Swamy (2014), qui a établi que les femmes subissent une plus grande réduction de la pauvreté parce qu'elles utilisent leurs ressources pour

Tableau 6. Inclusion financière et IPM : modèle Probit-IV (genre)

Variables	(Femme) Coefficients	(Homme) Coefficients
Inclusion financière	-0,02894*** (-0,980)	-0,01962*** (-0,608)
Zone	-1,031*** (0,129)	-1,007*** (0,119)
Statut matrimonial	-0,181** (0,0828)	-0,390*** (0,128)
Age	0,00352 (0,00285)	-0,00514* (0,00307)
Sexe	-	-
Emploi	-0,162* (0,0846)	-0,201** (0,0832)
Taille	0,0292** (0,0140)	0,00677 (0,0139)
Constant	2,390*** (0,185)	2,698*** (0,186)
Observations	2906	2291

Note : Les écart-types sont entre parenthèses. *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$.

Source : Élaboration propre.

améliorer le bien-être de leur famille tout en contribuant davantage à l'épargne du ménage.

3.2. Analyse selon la localisation géographique

En ce qui concerne la zone géographique (voir le tableau 7), l'effet de l'inclusion financière sur l'IPM des individus vivant uniquement en zone rurale est toujours négatif et significatif à 1%. Une augmentation de la probabilité de l'inclusion financière de 1% en zone rurale diminue de 1,751% l'IPM, contre une réduction d'environ 4,027% pour les ménages urbains. Ces résultats sont dû au faite que les programmes de reduction de la pauvreté au Togo sont orienté vers les zones urbaines. Avec des preuves que la pauvreté est en grande partie un phénomène rural (Bhavnani, Chiu, Janakiram, Silarszky, & Bhatia, 2008), l'inclusion financière peut grandement contribuer à améliorer la vie des ménages ruraux et rétablir l'équilibre.

Tableau 7. Inclusion financière et IPM : Modèle Probit-IV (zone)

Variables	(rurale) Coefficients	(urbaine) Coefficients
Inclusion financière	-0,01751*** (-0,492)	-0,0427** (-1,654)
Zone	-	-
Statut matrimonial	-0,220*** (0,0743)	-0,322 (0,196)
Age	-0,000325 (0,00219)	0,00214 (0,00568)
Sexe	0,0309 (0,0699)	0,0831 (0,182)
Emploi	-0,199*** (0,0627)	-0,158 (0,180)
Taille	0,00647 (0,0109)	0,0560** (0,0266)
Constant	1,454*** (0,138)	2,425*** (0,353)
Observations	2997	2200

Note : Les écart-types sont entre parenthèses. *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$.

Source : Élaboration propre.

Conclusion et recommandations

Cet article a permis d'examiner l'effet de l'inclusion financière sur la pauvreté multidimensionnelle en utilisant une technique d'estimation du probit à variables instrumentales qui a permis de tenir compte du problème d'endogénéité. Les résultats de notre étude montrent que : (1) l'inclusion financière réduit la probabilité d'être multidimensionnellement pauvre de 3,544% lorsque sa probabilité augmente de 1% ; (2) la probabilité que l'inclusion financière réduise la pauvreté multidimensionnelle est plus grande dans les zones urbaines que dans les zones rurales ; et (3) l'inclusion financière a une plus grande probabilité de réduire la pauvreté multidimensionnelle pour les femmes que pour les hommes. Ces résultats font de l'inclusion financière un outil politique efficace dans la lutte contre la pauvreté et fournissent un soutien probant aux pays qui se sont engagés à utiliser l'inclusion financière en général pour réduire la pauvreté à travers la Déclaration de Maya.

Il est recommandé au gouvernement d'améliorer le niveau d'inclusion financière en engageant davantage de ressources pour améliorer leurs cadres réglementaires et institutionnels qui favorisent l'accès au système financier. En outre, le gouvernement est encouragé à concevoir des politiques qui fournissent l'environnement

commercial nécessaire aux banques privées pour opérer et étendre leurs services à des zones plus éloignées. Une telle expansion des services améliore la fourniture d'un plus grand nombre d'indicateurs d'inclusion financière du côté de l'offre, ce qui favorise également l'augmentation des indicateurs du côté de la demande. En étendant les services pour réduire les distances jusqu'aux banques, le risque actuel et futur de pauvreté devrait diminuer.

References

- Adhvaryu, A., Fenske, J., & Nyshadham, A. (2019). Early life circumstance and adult mental health. *Journal of Political Economy*, 127(4), 1516–1549.
- Afawubo, K., Couchoro, M. K., Agbaglah, M., & Gbandi, T. (2019). Mobile money adoption and households' vulnerability to shocks: Evidence from Togo. *Applied Economics*, 52(10), 1141–1162.
- Ajefu, J. B., Demir, A., & Haghpanahan, H. (2020). The impact of financial inclusion on mental health. *SSM—Population Health*, 11(1), 2352–827.
- Alkire, S., & Foster, J. E. (2011). Counting and multidimensional poverty measurement. *Journal of Public Economics*, 95(7), 476–487.
- Alkire, S., & Santos, M. (2011). *Acute multidimensional poverty: A new Index for Developing Countries*.
- Alkire, S., & Seth, S. (2015). Multidimensional poverty reduction in India between 1999 and 2006: Where and how?. *World Development*, 72(1), 93–108.
- Alkire, S., Apablaza, M., Chakravarty, S., & Yalonetzky, G. (2017). Measuring chronic multidimensional poverty. *Journal of Policy Modeling*, 39(1), 983–1006.
- Allen, F., Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., & Periac, M. S. (2016). The foundations of financial inclusion: Understanding ownership and use of formal accounts. *Journal of Financial Intermediation*, 27(1), 1–30.
- Alvarez-Gamboa, J., Cabrera-Barona, P., & Jácome-Estrella, H. (2021). Financial inclusion and multidimensional poverty in Ecuador: A spatial approach. *World Development Perspectives*, 22(C).
- Apiors, E. K., & Suzuki, A. (2018). Mobile money, individuals' payments, remittances, and investments: Evidence from the Ashanti Region, Ghana. *Sustainability*, 10(5), 1409.
- Barbier, E. B., & Burgess, J. C. (2019). Sustainable development goal indicators: Analyzing trade-offs and complementarities. *World Development*, 122(1), 295–305.
- Bayo, S. (2017). *Microcrédit et genre dans un contexte de pauvreté en haute Guinée*. Géographie. Toulouse: Université Toulouse le Mirail.
- BCEAO. (2014). Promotion de l'inclusion financière : rôle des banques centrales. *Revue Économique et Monétaire*, 16.
- Revue Economique et Monétaire (REM) No 16 Décembre 2014, pp. 29–43.
- Beck, T., & Honohan, P. (2007). *Making finance work for Africa*. Banque Internationale pour la reconstruction et le développement et la Banque Mondiale. Washington.

- Bhavnani, A., Chiu, R., Janakiram, S., Silarszky, P. (2008). *The role of mobile phones in sustainable rural poverty reduction*. (ICT Policy Division & Global Information and Communications Department (GICT), World Bank, Working paper No. 44678).
- Bourguignon, F., & Chakravarty, R. (2003). The measurement of multidimensional poverty. *Journal of Economic Inequality*, 1, 25-49.
- Churchill, S. A., & Marisetty, V. B. (2019). Financial inclusion and poverty: A tale of forty-five thousand households. *Applied Economics*, 52(16), 1778-1788.
- Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2012). *Base de données Global Findex: Inclusion financière en Afrique Subsaharienne*. Banque Mondiale.
- Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2008). *Finance and economic opportunity*. (Document de travail No. 4468). Washington DC: Banque Mondiale.
- Djahini-Afawoubo, D. M., & Couchoro, M. K. (2020). What happen to multidimensional poverty between 2006 and 2015 in Togo?. *Economics Bulletin*, 40(2), 1201-1215.
- FENU. (2015, March 25). *Déclaration de Congo Brazzaville*. Conférence des Nations Unies sur l'inclusion financière en Afrique.
- Finmark Trust. (2016). *Finscope Consumer Survey Togo 2016 pocket guide*.
- Gosavi, A. (2018). Can mobile money help firms mitigate the problem of access to finance in Eastern sub-Saharan Africa?. *Journal of African Business*, 19(3), 343-360.
- Guérin, I. (2011). Les effets insoupçonnés de la microfinance. *Travail, Genre et Sociétés*, 1(25), 61-79.
- Haushofer, J., & Shapiro, J. (2016). The short-term impact of unconditional cash transfers to the poor: Experimental evidence from Kenya. *Quarterly Journal of Economics*, 131(4), 1973-2042.
- Hjelm, L., Handa S., & Hoop, J. (2017). Poverty and perceived stress: Evidence from two unconditional cash transfer programs in Zambia. *Social Science and Medicine*, 177, 110-117.
- INSEED. (2019). *Indicateurs socioéconomiques de la pauvreté*. Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques et Démographiques.
- Jack, W., & Suri, T. (2014). Risk sharing and transactions costs: Evidence from Kenya's mobile money revolution. *American Economic Review*, 104(1), 183-223.
- Kikulwe, E. M., Fischer, E., & Qaim, M. (2014). Mobile money, smallholder farmers, and household welfare in Kenya. *PLOS One*, 9(10), 110-142.
- Koomson, I. (2021). Financial inclusion and energy poverty: Empirical evidence from Ghana. *Energy Economics*, 94(1), 105-140.
- Koomson, I., & Danquah, M. (2021). Financial inclusion and energy poverty: Empirical evidence from Ghana. *Energy Economics*, 94(1), 105085.
- Koomson, I., Villano, R., & Hadley, D. (2020). Effect of financial inclusion on poverty and vulnerability to poverty: Evidence using a multi-dimensional measure of financial inclusion. *Social Indicators Research*, 149(2), 613-639.
- Ky, S., Rugemintwari, C., & Sauviat, A. (2018). Does mobile money affect saving behaviour? Evidence from a developing country. *Journal of African Economies*, 27(3), 285-320.
- Lyons, A. C., & Hunt, J. (2003). The credit practices and financial education needs of community college students. *Journal of Financial Counseling and Planning*, 14(2). Retrieved from <https://ssrn.com/abstract=2265596>
- Mohammed, J. I., Mensah, L., & Gyekye-Dako, A. (2017). Financial inclusion and poverty reduction in sub-Saharan Africa. *African Finance Journal*, 19(1), 1-22.

- Munemo, J. (2018). Entrepreneurial success in Africa: How relevant are foreign direct investment and financial development. *African Development Review*, 30(4), 372–385.
- Nihinlola, R. M. (2020). *Evaluating the relationship between financial inclusion, social inclusion and multidimensional poverty reduction*. (Walden Dissertations and Doctoral Studies). Walden University.
- N'dri, L., & Kakinakac, M. (2020). Financial inclusion, mobile money, and individual welfare: The case of Burkina Faso. *Telecommunications Policy*, 44(3), 101–126.
- Nwosu, E. O., & Orji, A. (2017). Addressing poverty and gender inequality through access to formal credit and enhanced enterprise performance in Nigeria: An empirical investigation. *African Development Review*, 29(1), 56–72.
- Ogunleye, T. S. (2017). Financial inclusion and the role of women in Nigeria. *African Development Review*, 29(2), 249–258.
- Peprah, J., Oteng, C., & Sebu, J. (2020, April-June). Mobile money, output and welfare among smallholder farmers in Ghana. *SAGE Open*, 1–12.
- Permanyer, I., & Hussain, M. A. (2018). First order dominance techniques and multidimensional poverty indices: An empirical comparison of different approaches. *Social Indicators Research*, 137, 867–893.
- Schicks, J., & Rosenberg, R. (2011, 19 Septembre). Trop de microcredits? Une enquête sur la réalité du surendettement. *Etude spéciale du CGAP*.
- Silber, J. (2011). A comment on the MPI Index. *The Journal of Economic Inequality*, 9(1), 479–481.
- Swamy, V. (2014). Financial inclusion, gender dimension, and economic impact on poor households. *World Development*, 56(2), 1–15.
- Tsui, K. Y. (2002). Multidimensional poverty indices?. *Social Choice and Welfare*, 19, 69–93.
- Zhang, Q., & Posso, A. (2019). Thinking inside the box: A closer look at financial inclusion and household income. *The Journal of Development Studies*, 55(7), 1616–1631.